

2024-09/02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre,
Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de
Monsieur François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jean-Christophe BERTIN, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Corine GUIGNON, Pascale AUGUET-OTTAVY, Philippe VERCHER, Nicolas BAGNIS, Cécile AUTRAN, Jean-Christophe CHAUTARD, Marie MEYER, Aurélie COURANT, Sandrine BUIRON, Céline PELLISSIER, Timothée KOENIG, Michel REZK

Absents excusés : Pascal MONTLAHUC (Pouvoir à Cécile AUTRAN), Karine CACHELEUX (Pouvoir à Marie MEYER), Laurent DENIS (pouvoir à François CAVALLIER), Isabelle DERBES (Pouvoir à Jean-Luc ANTONINI)

Absents : Sara SUSINI

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS :	17	VOTANTS : 21
------------	----	--------------

ACQUISITION DE L'ALLEE DES GRIOTTIERS

Monsieur le Maire informe le conseil que Madame Muriel BRISSI et Madame Catherine LAFAURIE propriétaires des parcelles cadastrées I 1505 et I 1507 d'une contenance respective de 396m² et 99m² situées en zone commerciale (UF), souhaitent céder ce bien à la commune de Callian pour l'euro symbolique.

Il s'agit d'une partie de l'allée des Griottiers construite dans le cadre de l'aménagement de la zone artisanale et commerciale du Plan de la Grande Vigne.

La procédure du transfert de propriété initialement mise en place n'ayant pu être menée à son terme, Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de signer l'acte authentique entérinant cette transaction.

Le conseil ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes les démarches en vue de l'acquisition des parcelles I 1505 et I 1507 appartenant à Madame Muriel BRISSI et Madame Catherine LAFAURIE pour l'euro symbolique.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Secrétaire de séance,



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, is written on the page.